

DIRECTION DES RÉDACTIONS MÉDICALES

Jean Deleuze

RÉDACTEUR EN CHEF

Marie-Pierre Deleuze (6950) mpdeleuze@gmsante.fr

Rédacteur en chef adjoint

Cinzia Nobile (6942) cnobile@gmsante.fr

Secrétaire de rédaction

Brigitte Bisson (6927) bbisson@gmsante.fr

Secrétariat

Patricia Fabre (6971) pfabre@gmsante.fr

COMITÉ DE RÉDACTION SCIENTIFIQUE

Jean-Noël Fiessinger, Jean-Michel Chabot, Richard Delarue,  
Jean Deleuze, Olivier Fain, Bernard Gavid, Alexandre  
Pariante, Alain Tenailon

Ont participé à ce numéro : Serge Cannasse,  
Christian Deleuze

RÉDACTION EN CHEF TECHNIQUE

Chantal Trévoux (6806) ctrevoux@gmsante.fr

Directrice artistique

Cécile Formel (6928) cformel@gmsante.fr

Réalisation, Rédacteur-graphiste

Philippe Govin

Rédacteurs-réviseurs

Jehanne Joly, Virginie Laforest

DIRECTION GÉNÉRALE, DIRECTION DES PUBLICATIONS

Alain Trébucq (6903) atrebucq@gmsante.fr

DIRECTRICE FINANCIÈRE

Corine Vandembroucke (6852)

cvandembroucke@gmsante.fr

DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT

Tatiana de Francqueville (6904)

tdfrancqueville@gmsante.fr

Responsable des Abonnements

Vincent Cadio (6945) vcadio@gmsante.fr

DIRECTION COMMERCIALE

Directeurs de clientèle

Eric Durand (6886) edurand@gmsante.fr

Léa Cozler (6917) lcozler@gmsante.fr

Directrice de la publicité

Cécile Jallas (6915) cjallas@gmsante.fr

Chefs de publicité

Agnès Chaminand (6962) achaminand@gmsante.fr

Maria Costa (6881) mcosta@gmsante.fr

Muriel Del Castillo (6864) mdelcastillo@gmsante.fr

Chef de projet

Nadia Belehssen (6808) nbelehssen@gmsante.fr

Chef de projet Digital

Karine Huchery (6811) khuchery@gmsante.fr

ABONNEMENTS :

Tarif France 194 €/an (20 numéros)

Tél. : 01 55 62 69 75

Fax : 01 55 62 69 56

e-mail : abo@gmsante.fr



La revue adhère à la charte de formation médicale continue par l'écrit du Syndicat national de la presse médicale et des professions de santé (SNPM) et en respecte les règles (charte disponible sur demande). Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec la direction.

Provenance du papier (SIEP) : Allemagne

Taux de fibres recyclées : 100 %

Eutrophisation : Ptot 0,003 Kg/To de papier

Provenance du papier (RAS) : Maastricht.

Taux de fibres recyclées : 0 %.

Eutrophisation : Ptot 0,004 Kg/To de papier.



La Revue du Praticien - Médecine Générale®  
est une publication de Global MÉDIA SANTÉ SAS  
Principal actionnaire : ATMED SAS

Global  
Média  
SANTÉ

www.globalmediasante.fr

Capital de 4 289 852 €

Durée de 99 ans à compter

du 30.03.99

ISSN : 0989-2737

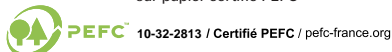
Dépôt légal à parution

N° commission paritaire : 0619 T 81576

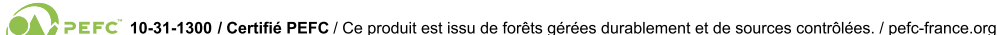
ROUTAGE : Emissaires

94192 Villeneuve-Saint-Georges Cedex

Cahier intérieur imprimé par la Siep (77590 Bois-le-roi)  
sur papier certifié PEFC



Couverture imprimée par RAS (95400 Villiers-le-Bel)  
sur papier certifié PEFC



ÉDITO

# Vacciner : un acte citoyen !



Odile Launay\*

La capacité extraordinaire de protection collective de la vaccination ne peut être obtenue que si la couverture vaccinale est élevée, de l'ordre de 95 %, dépendant de l'agent infectieux, de sa transmissibilité et de l'efficacité du vaccin. C'est pourquoi la réticence grandissante de la population française vis-à-vis de certains vaccins, et parfois de la vaccination en général, appelée aussi « hésitation vaccinale », est inquiétante. Selon une étude menée dans 67 pays, l'Europe est la région du monde où ce phénomène est le plus important, la France étant en première place (40 % des Français émettant des doutes envers la sécurité des vaccins et 17 % envers leur efficacité)<sup>1</sup>. Autre constat : 16 à 43 % des généralistes interrogés ne recommandent jamais ou seulement quelquefois au moins un des vaccins du calendrier vaccinal.<sup>2</sup>

**Les risques de la non vaccination sont pourtant importants !** Au plan individuel, cela signifie ne pas être protégé en cas d'exposition à une infection potentiellement sévère. C'est le cas du tétanos, dont la mortalité malgré une prise en charge adaptée est de l'ordre de 30 % en France. Pour les autres maladies à prévention vaccinale de transmission interhumaine, vacciner le plus grand nombre protège également ceux qui ne peuvent pas l'être ou chez qui le vaccin est moins efficace : les « tout-petits », les personnes âgées, les immunodéprimés... Parmi les 3 personnes décédées de la rougeole en France au cours des 12 derniers mois, 2 étaient de jeunes adultes immunodéprimés contaminés par un membre de l'entourage non vacciné. Cette maladie très contagieuse réapparaît de façon préoccupante depuis une dizaine d'années. Il est donc urgent d'améliorer la couverture vaccinale pour permettre la protection de tous, dans un objectif d'éradication. D'autres maladies à prévention vaccinale sont encore présentes dans le monde (diphtérie, poliomyélite par exemple) et justifient de maintenir une couverture vaccinale élevée en France.

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les parents doivent faire vacciner leurs enfants** contre la diphtérie, le tétanos, la polio, les infections à *Haemophilus influenzae* de type b, la coqueluche, l'hépatite B, la rougeole, les oreillons, la rubéole, le méningocoque C et les infections à pneumocoques.\*\* Ces 11 vaccins sont exigés pour l'entrée en collectivité (crèche, école, garderie, colonie de vacances, assistantes maternelles). Le code pénal stipule que la « soustraction par un parent à ses obligations légales compromettant la santé [...] de son enfant » est un délit puni jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende. Selon Agnès Buzyn, « un enfant qui se retrouverait avec un handicap en raison d'une absence de vaccin aurait ainsi le droit de mettre en cause pénalement ses parents ». Des sanctions sont également prévues en cas de faux certificat. Pour le patient qui s'en sert, la peine peut aller jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 euros d'amende. Pour le médecin qui l'établit, c'est 5 ans et 75 000 euros... « Le médecin s'expose alors tout à la fois à des sanctions pénales et disciplinaires et peut être condamné à réparer sur le plan civil le dommage que son intervention fautive a causé ou favorisé. » En 2016, l'Ordre a radié un pédiatre après l'hospitalisation en réanimation d'un enfant de 8 ans pour tétanos, son carnet de santé indiquant qu'il avait été correctement vacciné.

**La vaccination est un acte citoyen qui engage chacun d'entre nous.** Les enjeux d'une politique affirmée allant plus loin que l'extension des obligations sont très importants pour la France. ●

1. Larson HJ, et al. EBioMedicine 2016;12:295-301. 2. Verger P, et al. EBioMedicine 2015;2:891-7.

\* Service des maladies infectieuses, parasitaires et tropicales, hôpital Cochin, AP-HP, Paris.

\*\* C'est sur ce thème que nous ouvrons les Journées Nationales de Médecine Générale, le 27 septembre prochain.